

Ce n'est pas là l'idée que les Canadiens se font du concept d'universalité. Il est arrivé dans le passé que le gouvernement—libéral la plupart du temps—décide d'établir des programmes destinés à certains Canadiens qui, à notre avis, avaient des besoins plus pressants que d'autres. Il suffit d'étudier le concept d'universalité pour constater que nous avons un programme horizontal de services accessibles à tous. De plus, notre régime a des programmes verticaux, sciemment conçus comme tels, dont seuls peuvent bénéficier les plus démunis dans notre société. Le crédit d'impôt-enfants et le supplément de revenu garanti en sont des exemples. Je voudrais rappeler aux députés d'en face que lorsque nous visions certains groupes de la société, nous le faisons en augmentant les dépenses sociales. Nous ne l'avons jamais fait aux dépens des personnes disposant d'un revenu moyen. Il s'agit là d'une différence importante.

Je voudrais dire maintenant ce que je pense du mandat confié au gouvernement conservateur le 4 septembre et de la façon dont ce dernier a trompé le public. Si nous voulons avoir un véritable débat sur cette question, il est indispensable que tous les Canadiens des banquettes ministérielles disent la même vérité. J'ai de sérieux doutes quant aux intentions du gouvernement conservateur. Je ne sous-estime pas le mandat qui lui a été confié le 4 septembre. Deux cent onze sièges, cela représente un rejet assez massif. En échange des 211 sièges qu'il a gagnés, le gouvernement a la responsabilité de faire de bonnes lois et de bien administrer le pays.

Sans vouloir nous lancer dans de grands discours le 4 septembre, les Canadiens n'ont pas confié au gouvernement la mission de démanteler les programmes sociaux édités au cours de plusieurs décennies de gouvernements libéraux. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré que l'universalité était une obligation sacro-sainte qu'il faudrait toujours respecter. Il a également déclaré au cours de la campagne que si son parti apportait des changements à cet égard ce serait pour augmenter les programmes sociaux de façon à aider les plus nécessiteux. Après le 4 septembre, le gouvernement a indiqué dans «Une nouvelle direction pour le Canada» qu'il voulait tenir un débat franc et honnête sur cette question.

Le ministre des Finances (M. Wilson) a annoncé son intention d'utiliser une partie de l'argent économisé en révisant les programmes sociaux pour réduire le déficit. Son premier ministre a déclaré, quant à lui, que tout l'argent économisé ainsi serait redirigé exclusivement vers les personnes qui en ont le plus besoin. Au comité, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être (M. Epp) a déclaré qu'on songeait toujours à utiliser l'argent économisé grâce à cette révision pour réduire le déficit. Voilà une première chose qui sème la confusion dans les esprits.

Deuxièmement, le ministre des Finances déclare qu'il songe à récupérer les pensions de vieillesse et les allocations familiales au moyen des impôts. Pourtant, le ministre de la Santé a ensuite affirmé le contraire en déclarant qu'au lieu de songer à reprendre directement cet argent sous forme d'impôt, le gouvernement étudiait la possibilité d'instaurer une hausse

### *Pouvoir d'emprunt*

d'impôt générale pour couvrir le coût de ces programmes. Cela augmente la confusion dans l'esprit du public. Un membre du cabinet qui est le leader du gouvernement au Sénat a dit que le cabinet n'avait pas encore renoncé définitivement à l'évaluation des moyens. Cela figure dans le harsard du Sénat. Cela ne fait que semer encore plus de confusion.

J'en reviens aux intentions véritables du gouvernement. Les députés libéraux et néo-démocrates ne savent pas trop à quoi s'en tenir et, comme je l'ai mentionné ce matin au cours de la période des questions, les ministériels de l'arrière-ban ne savent pas trop non plus si le gouvernement sait exactement dans quelle direction il compte poursuivre le débat.

Dans le document intitulé «Une nouvelle direction pour le Canada», le gouvernement déclare que les pensions de vieillesse absorbent 8.3 milliards de recettes. Sur ces 8.3 milliards, seulement 450 millions sont récupérés sous forme d'impôt. Je voudrais souligner que si ce chiffre n'est pas plus élevé c'est parce que 95 p. 100 des Canadiens qui touchent des chèques de pension de vieillesse ont un faible revenu, imposé à 5 p. 100. Je doute de l'utilité de la révision de ce système étant donné que les personnes visées n'ont pas grand-chose pour vivre.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social aurait déclaré que cette révision viserait les familles dont le revenu se situe entre \$26,000 et \$41,000. Le premier ministre parlait des neuf banquiers du pays qui gagnent quelque \$500,000 par année. Il y a une énorme différence entre un banquier et une famille qui gagne de \$26,000 à \$41,000 par année. Le travailleur moyen de l'International Nickel Company, à Sudbury, le travailleur moyen de Hamilton et le travailleur moyen du Grand Toronto touchent chacun un salaire annuel de \$26,000. Je ne crois pas que le ministre de la Santé soit sérieux lorsqu'il dit qu'une famille qui gagne \$26,000 par année reçoit peut-être des allocations familiales trop élevées.

J'ai dit dès le début, monsieur le Président, que personne à la Chambre n'avait le monopole de la compassion ou de la vertu. Nous nous préoccupons tout autant que quiconque des plus démunis de notre société. Tout ce que je propose au ministre de la Santé, c'est que si la manœuvre du gouvernement vise à redistribuer des fonds à leur intention, nous en débattions à fond afin qu'on ne tente pas d'aider les plus démunis aux dépens des contribuables canadiens à revenu moyen. Voilà le nœud et l'essentiel du débat.

Si le gouvernement veut vraiment trouver un moyen de fournir de meilleurs services aux pauvres de notre société, j'estime qu'il ne devrait pas s'en prendre aux programmes existants, mais réexaminer plutôt notre fiscalité. Comme l'a dit ce matin le chef du Nouveau parti démocratique, il faudrait l'élargir de façon à récupérer les recettes que nous perdons à cause de stimulants fiscaux consentis aux grands consortiums et aux sociétés pétrolières. Si l'on veut réviser le système, que l'on commence par la fiscalité qui est quelque peu régressive en ce qui concerne les programmes sociaux, mais que l'on ne le fasse pas aux dépens des contribuables canadiens à revenus moyens, comme l'a proposé le parti conservateur.